



L'accompagnement personnalisé en Lycée Professionnel

Claudine Quernec – Josiane Tomko – Jean-Claude Jardinier

IEN – ET - EG

La rénovation
de la voie
professionnelle

Accompagnement
personnalisé

INSPECTION
EDUCATION
NATIONALE
ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE



Textes

→ 210 heures sur 3 ans

→ Pour tous les élèves inscrits en bac
pro 3 ans

→ Tous les professeurs sont concernés
par ces heures

→ Il s'agit d'accompagnement
personnalisé d'individu à individu
différent d'un groupe allégé (pas
forcément un demi-groupe) qui
nécessite un projet



Objectifs

Aider l'élève à :

- **retrouver une image positive de lui-même**
- **prendre conscience de ses besoins**
- **acquérir de l'autonomie**
- **gérer son travail scolaire**
- **résoudre certaines difficultés disciplinaires**
- **acquérir des compétences transversales clés**
- **préparer une poursuite d'étude...**



Organisation

Les groupes de besoin, **évolutifs dans le temps**, sont constitués à partir de diagnostics

Tous les élèves ne vont pas nécessairement suivre la même séquence

La pédagogie s'appuiera sur l'utilisation des TICE



Activités



Liées au PFMP à l'étranger qui peuvent concerner des élèves de plusieurs classes



Liées à un projet culturel, un projet de classe (repérer les compétences mises en œuvre)



Liées au PFMP (construction et rédaction de dossiers, travail sur la communication orale...)



Exemples d'activités

- Remédiation en français, en maths...
- Aide méthodologique
- Travail autour des compétences transversales (issues des grilles de référence du socle commun et/ou du livret personnel de compétences palier 3)
- Utilisation des « TICE »
- Travail autour du projet personnel de l'élève
- Travail autour des PFMP



En seconde,
après l'accueil de début
d'année,
les entretiens permettent
souvent de repérer
trois groupes d'élèves

La rénovation
de la voie
professionnelle

Accompagnement
personnalisé

INSPECTION
EDUCATION
NATIONALE
ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE



Contents d'être là

Le groupe a
besoin :

- de voir sa
curiosité
satisfaite
- de se mettre
en
perspective

« Pourquoi pas « ?

Le groupe a
besoin :

- de se
rassurer dans
son choix
- d'être
accompagné à
partir des
diagnostics et
des entretiens

« Malgré eux »

Le groupe a
besoin :

- de
conforter
son
orientation
- de donner
du sens à sa
place dans
la classe
- de
construire un
projet



Élèves sans difficultés, motivés.

**Le bac est
« assuré »**

**Maintenir leur
motivation**

**Viser
éventuellement
la poursuite
d'études en BTS**

**Travailler la liaison
bac pro-BTS**

**En préparant les élèves aux
compétences nécessitant des
approfondissements pour une
réussite en BTS**

**Approfondir l'enseignement
général : (la synthèse de texte
par exemple)**



Élèves sans difficultés majeures manque de motivation, d'implication

**Ils peuvent
basculer vers la
réussite ou vers
l'échec**

**Éviter le
découragement**

**Assurer le
succès au bac
pro**

**Construire une
identité
professionnelle**

Travailler la réussite

**Résoudre certaines difficultés
pour éviter le découragement**

Remédiation disciplinaire

**Remédiation sur les
compétences**

Élèves en difficulté, pas motivés

La rénovation
de la voie
professionnelle

Accompagnement
personnalisé

Ils peuvent décrocher

Éviter la sortie
sans
qualification
(BEP ou CAP)

Aider les élèves
à se projeter
dans un avenir
professionnel

Travailler le projet

Sans trop alourdir l'emploi du
temps

Avoir un suivi de personne à
personne

Contractualiser des objectifs
limités



CONCLUSION

Analyser les besoins

- Remédier
- Donner confiance
- Mobiliser

Accompagner l'élève pour :

- Construire son projet professionnel
- Acquérir une qualification
- Réussir son insertion professionnelle



- **L'accompagnement personnalisé est adapté aux besoins de l'élève et à son projet personnel**
- **Il n'est pas seulement réservé aux élèves en difficulté**
- **Il résulte d'une réflexion collective des équipes éducatives**



Proposition de travail au niveau seconde :

Après l'entretien individuel,
partir du **livret personnel
de compétences.**



Phases à privilégier

1. Définir les objectifs selon les spécificités de l'établissement
2. Définir les modalités de travail avec l'élève
3. Définir les modalités d'organisation
4. Mettre en place une coordination
5. Prévoir une évaluation :
 - De l'accompagnement
 - Du dispositif



Restitutions après observations 2011 et 2012 :

- Un pilote clairement identifié est la condition sine qua non pour que le dispositif fonctionne conformément aux objectifs fixés.
- La communication régulière entre membres de l'équipe est un levier important. La concertation la plus large possible doit être favorisée.
- Proposition aux équipes d'élaborer une méthodologie (stratégie de mise en œuvre, des outils de gestion des projets et des présences, organisation, activités et évaluation du dispositif...)
- Rappel du rôle du conseil pédagogique
- Possibilité de la gestion espace-temps par informatique et internet